

ainsi violé le privilège. On viole aussi le privilège de tout député lorsqu'on commet une indiscretion. Nous représentons le peuple et les contribuables du Canada. Combien d'autres indiscretions, combien d'autres spéculations sur les terres et quelles autres absurdités laisserons-nous encore se produire?

Monsieur l'Orateur, je prétends avoir établi que c'est un cas flagrant de violation du privilège de la Chambre des communes s'il en fut jamais.

Des voix: Oh, oh!

M. Woolliams: J'entends là-bas des aboiements, mais ce seront bientôt des hurlements.

Je présente la motion suivante:

Que, l'annonce concernant le nouvel aéroport international de Montréal près de Saint-Jérôme (P.Q.) ayant été divulguée avant que le gouvernement ait fait ladite annonce à la Chambre des communes, toute l'affaire, y compris toutes les circonstances dans lesquelles cette allégation est formulée, soit déferée au comité permanent des privilèges et élections, afin qu'une enquête complète soit effectuée et que ledit comité soit autorisé à interroger tous les intéressés et à examiner tous les documents pertinents.

M. l'Orateur: La présidence doit décider avant que la Chambre se prononce sur la motion du député si elle est fondée.

Toutefois, avant de la faire, il serait normal que la Chambre entende les ministres mentionnés par le député de Calgary-Nord (M. Woolliams). Il est évidemment impossible pour la présidence de prendre une décision de ce genre avant d'avoir entendu les opinions et les remarques des ministres dont le député a parlé dans sa déclaration.

Je doute fort de l'utilité de poursuivre le débat en ce moment. Le premier ministre voudrait peut-être prendre part à la discussion, mais même si le débat avait lieu maintenant, je ne serais pas plus en mesure de prendre une décision. Si les députés sont d'accord, nous pourrions laisser l'affaire en suspens, car on ne peut exiger que je décide dès maintenant si l'allégation est fondée de prime abord.

M. David Lewis (York-Sud): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je me rends compte de la position de Votre Honneur qui, en l'absence des ministres, ne peut décider si la question de privilège est motivée. Je propose en toute déférence que Votre Honneur examine la possibilité de faire venir les ministres à la Chambre, en supposant qu'ils ne sont pas en dehors de la ville, afin de régler la question maintenant au lieu d'attendre le moment qui leur convient.

[M. Woolliams.]

Le très hon. M. Trudeau: J'aimerais commenter le rappel au Règlement, monsieur l'Orateur. Je crois pouvoir vous faire part de quelques renseignements qui vous aideront peut-être à établir si cette affaire est fondée ou non de prime abord. Voici certains faits pertinents.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le premier ministre devrait parler du rappel au Règlement soulevé par le député d'York-Sud (M. Lewis).

Le très hon. M. Trudeau: Oui, monsieur l'Orateur. Je vais parler sur le rappel au Règlement. J'aimerais dire en premier lieu qu'il est impossible au ministre des Transports (M. Hellyer) d'être ici vu qu'il est à Toronto en ce moment. L'autre ministre pourrait venir mais je puis informer la Chambre des faits qu'il donnerait. Cela pourrait vous aider au sujet de la décision annoncée hier après-midi à propos de l'aéroport.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je rappelle de nouveau au premier ministre que, même si l'estime qu'il devrait présenter une déclaration qui pourrait aider à clarifier la situation, je crois fortement qu'il faudrait réserver la question jusqu'à ce que puissent être présentées des déclarations qui pourraient aider la présidence à rendre une décision finale sur la valeur apparente de la motion proposée.

• (11.40 a.m.)

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, pour ce qui est du rappel au Règlement qu'a soulevé le député d'York-Sud, pourrait-on le remettre à cet après-midi, afin que l'on puisse faire tous les efforts possibles pour ramener à la Chambre non seulement le ministre des Forêts et du Développement rural mais aussi le ministre des Transports?

Des voix: Oh, oh!

M. Baldwin: Nous sommes en fin de semaine. Cette question est très importante, et je suppose qu'elle l'est aussi pour les ministres en cause. Elle est assez importante, assurément, pour justifier que l'on fasse tous les efforts possibles pour ramener les ministres ici. Il se peut fort bien que d'ici deux heures, le premier ministre ait informé Votre Honneur que les ministres seront de retour ici cet après-midi, afin que Votre Honneur puisse traiter de la question préliminaire d'une affaire qui, de prime abord, paraît bien fondée.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, pour ce qui est du rappel au Règle-